

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 Février 2023

Présents : 38 personnes présentes, membres du CA, salariés de l'association,
Commissaire aux comptes : M. Thomas PECHEU, Expert-comptable : M. Benoît CHARLES et Mme Maryline ROBERT,

Personnalités : M. Thibaut LE HINGRAT, Adjoint au Maire (Jeunesse, éducation populaire), M. Didier LE BUHAN, Adjoint au Maire (Finances), M. Romain ROLLANT, Adjoint au Maire (Culture, coopérations européennes et internationales), M. Thierry STIEFVATER, Adjoint au Maire (Sport et vie associative), Mme Maryline PREVOST, Conseillère, chargée du développement de la vie associative.

Excusés : M. GUIHARD, Maire de Saint-Brieuc, M. COAIL, Président du Conseil départemental, M. CARFANTAN, Vice-président du Conseil départemental, délégué à l'éducation et l'éducation populaire, M. GOUYETTE, Vice-président du Conseil départemental, délégué à la jeunesse et aux sports, M. KERVAON, Vice-président du Conseil départemental, délégué à la culture, Mme SAN GEROTEO, Conseillère du Conseil départemental, déléguée à l'enseignement supérieur et la recherche.

1. *Camille BINDER, Président de l'AL accueille les participants à cette Assemblée Générale et présente le déroulement de la séance*

Tous les rapports ont été mis en ligne sur le site de l'AL et ont donc pu être consultés, ainsi que le compte-rendu de l'AG du 28 février 2022 et celui de l'AG extraordinaire du 10 juin 2022. Un dossier présentant tous ces documents est fourni à tous les présents. Il ne sera donc pas fait lecture des rapports ; seuls seront présentés le rapport moral par Camille BINDER, président de l'AL, les comptes de l'association avec commentaire des tableaux financiers par Bruno MENEZ, trésorier et les interventions de M. Benoit CHARLES, expert-comptable et rapport de M. Thomas PECHEU, commissaire aux comptes. Morgan GUYONVARCH, Présidente de l'AL-Centre de vacances fera le point sur la saison 2022.

La parole sera donnée aux personnes présentes dans la salle avant le renouvellement du Conseil d'administration et le vote des différentes résolutions.

Un temps sera consacré au bilan de vingt années de formation des jeunes au sein de l'AL.

La séance sera clôturée en saluant l'activité bénévole au sein de l'Amicale laïque.

2. *Approbation du compte-rendu de l'AG 2021*

Pas de questions, ni de remarques. Pas de vote contre, pas d'abstention, **compte-rendu adopté à l'unanimité.**

3. *Rapport moral par le président*

2021-2022, une saison qui s'est déroulée dans **un contexte difficile**. Il faut faire face aux effets de trois crises, une crise sanitaire, une crise climatique et une crise internationale, qui impactent la vie quotidienne et celle des organisations.

Les effets de la pandémie n'ont pas empêché l'Amicale Laïque de reprendre normalement son activité, avec environ 1600 adhérents, dont 1000 brioichins. Il faut même souligner la **mise en œuvre de nouveaux projets** :

- L'accueil d'une **section pétanque**.
- Le lancement de l'activité **Parkour**, pour laquelle un local a été trouvé (les négociations pour le louer sont en cours)
- Le projet « **Jeunes des quartiers ouest** ». L'Amicale Laïque est implantée depuis 1980 à l'ouest de la Ville et y intervient de façon régulière et fréquente, en partenariat avec la Maison des Collégiens du collège Jean Macé et avec le centre social La Roche. Ce projet est coconstruit avec la Ville. Les discussions sont parfois difficiles, les termes de la convention de moyens sont toujours en discussion, mais nous faisons confiance à la Ville : ce projet va aboutir et le travail avec les jeunes a déjà commencé.

Il faut revenir sur le dossier du **déménagement**. Lancé depuis 2017 avec l'ancienne municipalité, l'opération vise à installer le siège de l'Amicale rue de Cornouaille. Ceci doit permettre à l'AL de développer ses activités et surtout de les regrouper sur un même site afin de préserver la cohésion de l'association. Le chantier a pris du retard et l'installation ne sera pas possible avant septembre 2023.

La Ville a également présenté **un plan pour héberger les activités sportives** (rénovation du gymnase du Grand Clos et construction d'un Dojo). Mais il manque un lieu pour accueillir les activités « Danse ». En attendant ces réalisations, certaines activités continueront à se dérouler boulevard Charner.

L'Amicale Laïque doit s'impliquer pour **répondre à l'urgence climatique**, avec des locaux répondant aux normes environnementales et en incitant adhérents et professionnels à adopter des modes de fonctionnement plus sobres en énergie.

Enfin, la crise internationale a contribué à accroître le phénomène d'inflation. Pour répondre à l'érosion du pouvoir d'achat, le Conseil d'administration de l'AL a répondu à la demande de revalorisations salariales de ses professionnels.

Les coûts de fonctionnement ont augmenté et l'AL ne peut éviter de répercuter cette augmentation sur la contribution demandée aux familles. **Mais cette augmentation doit rester limitée afin que l'association continue à répondre aux besoins éducatifs, culturels et aux attentes sociales des familles** et que celles-ci ne se détournent pas de la vie associative.

4. **Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ.**

L'assemblée peut prendre connaissance des différents tableaux et graphiques, projetés sur écran. Une belle dynamique avec un nombre d'adhérents en hausse (+28%). Cette progression s'observe surtout dans les sections sportives et la danse. Malgré cette dynamique le résultat d'exploitation présente un excédent de charges de - 7800 €. Ceci est dû au déficit structurel des sections sportives (badminton et basket en particulier), l'AL ayant fait le choix d'avoir des animateurs professionnels.

Grâce aux produits exceptionnels, le résultat de l'exercice affiche un excédent de produits de 20 001,61 €.

L'évolution des subventions ne suit pas la croissance des effectifs. L'Amicale Laïque développe donc les missions de prestation de services. Celles-ci progressent mais tous ces projets exigent du temps (dossiers à remplir, conventions à établir ...) et font apparaître le besoin de financer un poste supplémentaire.

Intervention de M. Benoît CHARLES, expert-comptable : La gestion de l'association est sérieuse et les finances sont saines. La démarche qui consiste à rechercher d'autres produits, d'autres missions est une bonne démarche.

Rapport de M. Thomas PECHEU, commissaire aux comptes Rappel de la mission du commissaire aux comptes, qui est de vérifier la sincérité et la fiabilité des comptes ; lecture d'une partie du rapport officiel. **M. PECHEU certifie que les comptes, clos le 31/08/2021 avec un résultat net comptable positif de 20 001,61 € sont rigoureux, sincères et ne présentent aucune anomalie.**

Aucun changement au niveau des conventions signées avec l'AL-Centre de vacances et avec la Ligue de l'Enseignement. Il n'est donc pas nécessaire de revenir sur ce point. M. PECHEU rappelle aux trésoriers de section qu'il manque encore quelques justificatifs mais il ne pointe rien de grave.

5. **Interventions complémentaires**

Avant de passer aux différents votes, Camille BINDER rappelle les fondamentaux et les points d'appui de l'AL : la jeunesse, la diversité, le respect mutuel, la priorité donnée à l'éducation, le collectif. Les associations jouent un rôle indispensable dans une époque qui connaît une crise de la démocratie.

M. Romain ROLLANT, obligé de quitter la séance, souligner l'apport de l'Amicale Laïque au projet collectif mené en partenariat avec une *association palestinienne qui portait le projet, et la Ville de Saint-Brieuc (élus, techniciens et responsables de sections sportives)*.

Morgan transmet les remerciements de l'association à tous les animateurs qui se sont beaucoup investis durant la pandémie, remerciements à Romain et son équipe, à Juliette et toute l'équipe de l'accompagnement à la scolarité. 6 bénévoles actifs se sont d'ailleurs organisés en bureau.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

6. **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Le tiers sortant compte 7 personnes : Dominique BOURDONNAY, Michel BREMONT, Carmen CARPENTIER, Pierre Hadrien DERDAR, Christian LEMOINE, Bruno MENEZ, Pierre PARISOT. Toutes se représentent à l'exception de Michel BREMONT que le président remercie pour ses années de participation à la vie de l'Amicale.

Deux nouvelles candidates : Catherine BIDAN, Catherine MAYER.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. **Les 8 candidats sont élus à l'unanimité.**

Le prochain CA, réunit le 6 mars prochain, procédera à l'élection du bureau

7. **Vote des résolutions**

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité

8. **L'Amicale et la formation des jeunes**

Cette AG est l'occasion de mettre en valeur le rôle que joue l'association dans la formation des jeunes et l'importance qu'elle y attache. L'Amicale Laïque accueille chaque année beaucoup de stagiaires préparant un BAF ou suivant des formations professionnelles (BPJEPS, DEJEPS par exemple). Beaucoup de jeunes y effectuent un service civique ; des collégiens et lycéens viennent sur un stage de découverte. L'objectif est de permettre à ces jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle. Vincent BERTIN, directeur de l'association, présente 20 personnes – dont certaines sont présentes à l'assemblée – et leur parcours ultérieur.

9. **Interventions des personnalités**

M. Thibaut LE HINGRAT, Maire-adjoint, en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire : présente les excuses du maire, Hervé GUIHARD, pris par d'autres obligations.

Deux mots résumant les relations entre la municipalité et l'Amicale Laïque : confiance et partenariat. Thibault LE HINGRAT remercie les acteurs de l'association : membres du CA, salariés et bénévoles. La présence de l'AL dans le quartier ouest va se trouver renforcée par le déménagement du siège de l'association dans les locaux de la rue de Cornouaille, lieu social de proximité. Ce déménagement pourra avoir lieu cet été ; la fin des travaux est prévue pour mi-juillet. Un projet important va se concrétiser : la Ville a choisi de confier la mission jeunesse des quartiers ouest à l'AL qui est déjà bien implantée sur ce quartier - Thibault LE HINGRAT remercie la MJC qui était, jusque-là, chargée de cette mission. Le local est déjà trouvé ; il s'agit de l'ex maison du gardien du stade Hélène Boucher. L'AL va donc avoir des locaux et des moyens financiers augmentés (33 000 € de subvention). La Ville va également accompagner l'AL dans ses démarches auprès de la CAF et du Conseil Départemental (demande d'un nouvel emploi associatif).

M. Thierry STIEFVATER, Maire – adjoint en charge du sport et de la vie associative. Salue le dynamisme de l'AL qui a su passer le cap de la pandémie en préservant ses activités sportives. Il note même l'intégration de nouvelles sections et de nouvelles activités, telles que la pétanque ou le parkour. L'AL fait partie des acteurs incontournables de la

vie associative. La municipalité soutient la vie associative et a mis en place de nouveaux critères d'attribution des subventions de façon à se montrer plus égalitaire envers les associations multisectorielles (18% des charges de fonctionnement). Avec, également, des subventions aux activités. Celles-ci seront, au moins, stables. A ces subventions s'ajoute un soutien logistique, avec la mise à disposition de locaux (en incluant les charges de chauffage et d'électricité). Le projet d'équipement sportif au Grand Clos (rénovation du gymnase et construction d'un Dojo) est prévu pour 2025-2026 mais il faut comprendre que le budget de la Ville est un budget contraint. Il n'est pas prévu de salle de danse au Grand Clos. Il va falloir trouver des locaux. Quelques pistes sont à l'étude, avec une nouvelle commission d'attribution des locaux. On est en attente de nouveaux locaux pour le badminton, avec le projet d'une salle pour le « sport raquette ».

10. Remise des trophées par Jean VAILLANT.

Pour la quatrième année, l'Assemblée se termine par cette remise de trophées, fabriqués de façon artisanale. Le travail de cinq bénévoles est mis en valeur, cinq personnes choisis avec beaucoup de difficultés parmi les nombreux bénévoles de l'AL. C'est aussi une façon de remercier tous les bénévoles Du responsable au bénévole occasionnel, tous sont indispensables à la vie de l'association et, comme les effectifs augmentent, l'AL aura besoin de plus de bénévoles encore.

Les 5 « nominés » sont :

- Marc IMBERT, un des créateurs de la section boxe française
- Julien MICHEAU, président de la section basket.
- Marie Thérèse RAVAILLE, Accompagnement à la scolarité et à travers elle, l'ensemble des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité qui est salué. Elle souligne le plaisir qu'elle éprouve à assurer ce rôle auprès des enfants.
- Distinction collective remise à deux personnes qui représentent le groupe qui travaille à l'organisation de la Semaine du cinéma italien *Al Cinema !*
- Bruno MENEZ, trésorier, membre du CA, qui est venu à l'AL en intégrant la section badminton. Bruno souligne qu'il prend beaucoup de plaisir à participer aux travaux de l'AL et invite d'autres bénévoles à rejoindre le groupe.

Au nom du Conseil d'administration, le vice président Jean Vaillant remercie tous les salariés, du directeur aux vacataires, pour leur engagement et leur assiduité.

Camille BINDER incite toutes les personnes présentes à soutenir les sportifs de l'AL en assistant aux rencontres ; par exemple à celle de badminton samedi prochain à 13h45, salle de la Vallée. Il prononce ensuite la clôture de cette AG en invitant l'assistance à partager un moment de convivialité.

Clôture de L'AG à 20 h.30

Procès verbal de l'A.G. de l'AL-Centre de vacances

Rapport de Morgan GUYONVARCH, présidente de l'association.

L'ensemble du rapport peut être consulté sur le site de l'AL ou dans le livret remis aux personnes présentes.

Depuis 1950 le Centre de vacances a permis aux jeunes de pratiquer des activités sportives et de loisirs mais aussi de transmettre les valeurs de l'éducation populaire. Il s'est implanté à Vouvray, dans l'Ain où l'Amicale Laïque est propriétaire de terrain.

Les activités ont évolué et de nouvelles activités ont été mises en place. Les séjours se sont remplis rapidement mais ce bon remplissage n'a pas suffi à compenser la hausse des coûts (nourriture, transport, carburants...) ; il a toutefois limité le déficit à 3 748 €. La vente d'une portion de terrain appartenant à l'association pour 35 000 € a permis de clôturer la saison avec un résultat net comptable de 33 222 €.

Renouvellement du Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque Centre de vacances

Six personnes issues du tiers sortant : Dominique BOURDONNAY, Carmen CARPENTIER, Pierre Hadrien DERDAR, Christian LEMOINE, Bruno MENEZ, Pierre PARISOT. Trois nouvelles candidatures : Catherine BIDAN, Catherine MAYER, Guillaume TOURRETTE.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Les 9 candidats sont élus à l'unanimité.

Vote des différentes résolutions

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.



Le président, Camille BINDER

La secrétaire : Dominique BOURDONNAY